

## Territoire agricole : le gouvernement du Québec doit envoyer un signal clair aux municipalités

**Longueuil, 4 juillet 2018** — À l'instar de plusieurs groupes environnementaux, l'Union des producteurs agricoles (UPA) demande au gouvernement du Québec d'envoyer un signal clair aux municipalités quant à la pérennité du territoire agricole, son importance stratégique pour l'économie et sa contribution exceptionnelle à la qualité de vie des citoyens.

« La zone agricole est une ressource limitée, non renouvelable et essentielle à la sécurité alimentaire des Québécois. Malheureusement, plusieurs intervenants municipaux continuent de considérer nos terres comme une zone en attente de développement. Il faut cesser cette dilapidation irresponsable de notre garde-manger », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

Cette année marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Malgré cette mesure de protection, près de 14 000 hectares ont été sacrifiés à d'autres usages que l'agriculture au Québec ces cinq dernières années. Il est clair que l'urbanisation et le développement autoroutier continuent de faire pression sur nos meilleures terres agricoles, surtout près des villes.

À titre d'exemple, quelque 1 000 hectares agricoles sont actuellement ciblés sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, et ce, même si l'espace disponible en zone blanche (non agricole) permettrait d'accueillir plus de 350 000 ménages et de répondre aux besoins résidentiels, industriels et commerciaux pour les 15 prochaines années. D'autres exemples de mauvaise planification, comme le dézonage projeté des terres des Sœurs de la Charité à Québec, l'implantation d'une nouvelle gare à Mirabel ou la construction d'un nouvel hôpital à Vaudreuil-Soulanges, continuent d'alimenter l'actualité.

« Le monde municipal demande une révision en profondeur des lois qui régissent l'aménagement du territoire. Plusieurs intervenants réclament aussi un affaiblissement de la LPTAA. Même si la gouvernance de proximité est un objectif légitime, le gouvernement du Québec doit freiner l'appétit des municipalités et mieux protéger la zone agricole », a conclu M. Groleau.

- 30 -

**Source :**

Patrice Juneau  
Conseiller principal, Affaires publiques et relations médias  
450 679-0540, poste 8591 | 514 702-8591  
[pjuneau@upa.qc.ca](mailto:pjuneau@upa.qc.ca)